



 CHAMBORD Plan de zonage	 Agricole	 Terrain de l'église	 Zones d'érosion des berges
	 Agroforestière	 Perspective visuelle	 Borne inamovible
 Conservation	 Rivière à ouananiche	 Chutes et rapides	
 Industrielle	 Circuit cyclable	 Sites archéologiques	
 Forestière	 Sentier VTT	 Sablière - gravière - carrière	
 Récréative	 Sentier motoneige	 Prise d'eau	
	 Corridor panoramique	 Aire rapprochée (bactérie)	
	 Chemin de fer	 Aire rapprochée (virus)	
	 Ligne de transport d'énergie	 Matrice graphique	
		 Limite municipale	

Feuille B
Milieu rural

Jacques Valois
Réalisation et vérification :
Jacques Valois
Urbaniste

Carl Trotter
Cartographie :
Carl Trotter
Technicien en géomatique

Règlement numéro 2018-621
Adopté le 5 novembre 2018
Entrée en vigueur le 6 décembre 2018

Authentifié par :

Luc Chiasson
Maire

Grant Bergen
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Projection: MTM NAD 83 Zone 8
Sources : BDTQ 1 : 20 000

